Informations de base

2023/2157(DEC) DEC - Procédure de décharge	Procédure terminée
Décharge 2022: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) **Subject** 8.70.03.12 Decharge 2022	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CONT Contrôle budgétaire	SARVAMAA Petri (EPP)	14/06/2023
	Rapporteur(e) fictif/fictive RÓNAI Sándor (S&D) STRUGARIU Ramona (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) CZARNECKI Ryszard (ECR) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (The Left)	

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	ZDECHOVSKÝ Tomáš (EPP)	13/11/2023

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	HAHN Johannes

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/06/2023	Publication du document de base non-législatif	COM(2023)0391	
12/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/03/2024	Vote en commission		
12/03/2024	Dépôt du rapport de la commission	A9-0104/2024	
10/04/2024	Débat en plénière		
11/04/2024	Décision du Parlement	T9-0241/2024	Résumé
11/04/2024	Résultat du vote au parlement		
10/10/2024	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/2157(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/12951

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE753.525	09/01/2024	
Avis de la commission	LIBE	PE756.194	25/01/2024	
Amendements déposés en commission		PE757.227	12/02/2024	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0104/2024	12/03/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0241/2024	11/04/2024	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire	06180/2024	12/03/2024	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2023)0391	28/06/2023	

Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofA	Cour des comptes: avis, rapport	N9-0096/2023 JO C 000 27.10.2023, p. 0000	26/10/2023	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2024/2309 JO OJ L 10.10.2024

Décharge 2022: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)

2023/2157(DEC) - 11/04/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de **donner décharge** au directeur de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 2022 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Constatant que la Cour des comptes a déclaré avoir obtenu l'assurance raisonnable que les comptes annuels du Centre pour l'exercice 2022 étaient fiables et que les opérations sous-jacentes étaient légales et régulières, le Parlement a adopté par 534 voix pour, 46 contre et 22 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales contenues dans la résolution sur la performance, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de l'Observatoire

Le budget final de l'Observatoire pour 2022 s'élevait à **18.893.136 EUR**, soit une diminution de 0,71% par rapport à 2021.

Gestion budgétaire et financière

Le Parlement a noté avec satisfaction que les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2022 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire de 98,78% (soit une diminution de 1,22% par rapport à 2021). Le taux d'exécution des crédits de paiement s'est élevé à 96,65%, soit une légère augmentation de 0,30% par rapport à 2021. Le taux d'exécution des crédits de paiement reportés de 2021 à 2022 était de 88,98%.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel et le contrôle interne.

Il a notamment souligné que :

- l'Observatoire a défini 65 objectifs annuels, dont 57 (87%) ont été atteints en 2022;

- pour le programme de travail 2022, l'Observatoire a atteint 152 résultats/réalisations sur 188 (81%), en a atteint partiellement 12% (soit 23 résultats /réalisations ayant pris du retard et dont la réalisation était en cours fin 2022) tandis que 12 résultats (6%) n'ont pas été atteints et que deux objectifs étaient inapplicables. La plupart des retards ou annulations d'activités en 2022 ont été causés par un manque de ressources. Par conséquent, pour la mise en œuvre de son nouveau mandat (qui devrait s'appliquer à partir de 2024), le Centre a entamé en 2022 des préparatifs qui ont impliqué des ressources clés et ont nécessité quelques ajustements dans certaines de ses activités précédemment planifiées;

- en 2022, l'Observatoire a publié une nouvelle étude rapide des tendances selon une approche mixte afin d'évaluer la façon dont les services ont répondu dans un premier temps aux besoins des Ukrainiens déplacés dans les pays voisins au sein de l'Union;

- l’Observatoire a participé à des événements de formation et de renforcement des capacités liés à la drogue, parvenant à transférer ses connaissances à près de 950 professionnels travaillant dans le domaine de la drogue, notamment des agents chargés de l'application des lois et des décideurs politiques;

- l’Observatoire a mis en œuvre plusieurs projets visant à améliorer la performance environnementale, en améliorant la consommation électrique, en installant des cellules solaires sur le toit du bâtiment, ainsi qu'en installant des stations d'autopartage électriques en vue de remplacer le parc de véhicules du Centre par des véhicules électriques ou véhicules hybrides;

- au 31 décembre 2022, le tableau des effectifs était pourvu à 97%, avec six fonctionnaires et 68 agents temporaires engagés sur sept fonctionnaires et 69 agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (76 postes autorisés en 2022, comme en 2021);

- l’Observatoire a poursuivi ses efforts continus pour garantir la transparence, prévenir et gérer les conflits d'intérêts et assurer la protection des lanceurs d'alerte. De plus, il n’a pas rencontré de lobbyistes en 2022;

- le résultat de l'évaluation 2022 de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de l’Observatoire indique que toutes les composantes sont en place et fonctionnent.